



## Principaux succès enregistrés par le Protocole de Montréal à ce jour

Les travaux entrepris au titre du Protocole de Montréal ne sont pas achevés et il reste encore beaucoup à faire pour que la présente génération et les générations futures aient la certitude que la couche d'ozone est bien protégée. Néanmoins, les Parties au Protocole ont accompli bien des choses depuis l'adoption du traité en 1987.

**Participation vraiment universelle :** Comme indiqué plus haut, le Protocole de Montréal est le seul traité ayant fait l'objet d'une ratification

universelle; cela témoigne de la volonté de la communauté mondiale de protéger la couche d'ozone et plus généralement l'environnement planétaire.

**Reconstitution de la couche d'ozone :** Il ressort des observations permanentes effectuées au niveau mondial que les concentrations des principales substances appauvrissant la couche d'ozone diminuent dans l'atmosphère et l'on pense que si l'on continuait à mettre en œuvre toutes les dispositions du Protocole, ces concentrations devraient avoir été ramenées aux niveaux antérieurs à 1980 vers le milieu du siècle.

**Atteindre les principaux objectifs en matière de réduction :** En 2010, pratiquement toutes les Parties avaient indiqué avoir respecté leurs obligations en matière d'élimination des CFC, des halons, du tétrachlorure de carbone, du méthylechloroforme, du bromure de n-propyle et du chlorobromométhane. De ce fait, le Protocole a permis d'éliminer 98 % des quantités de substances appauvrissant la couche d'ozone produites et consommées.

**Assistance aux pays en développement :** Avec l'aide du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal, vers le milieu de l'année 2011, les pays en développement avaient éliminé plus de 260 000 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone qu'ils utilisaient pour obtenir divers produits et ils avaient pratiquement mis un terme à leur production de CFC et de halons.

**Degrés de respect élevés :** Si l'on prend en compte toutes les Parties au Protocole et tous leurs engagements en matière d'élimination, on constate que les Parties sont parvenues à respecter les dispositions dans plus de 98 % des cas. En outre, nombre de pays, tant développés qu'en développement, ont atteint leur objectif d'élimination bien avant les dates fixées.

**Bienfaits sanitaires :** Les réglementations mises en œuvre au titre du Protocole de Montréal ont épargné à la communauté mondiale des millions de cas de cancers de la peau léthaux et des dizaines de millions de cancers de la peau non léthaux et de cataractes. Les États-Unis d'Amérique estiment qu'en 2065 plus de 6,3 millions de décès dus au cancer de la peau auront été évités dans ce seul pays et que les efforts visant à protéger la couche d'ozone auront permis d'économiser 4,2 trillions de dollars de dépenses médicales durant la période 1990-2065. De plus, d'après l'Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement, plus de 22 millions d'américains nés entre 1985 et 2100 n'auront pas souffert de la cataracte grâce au Protocole de Montréal.

**Bienfaits sur le plan climatique :** Le Protocole a également été source de nombreux bienfaits sur le plan climatique. Parce que la plupart des produits chimiques appauvrissant la couche d'ozone sont aussi des gaz à effet de serre, le Protocole a déjà empêché l'émission d'une quantité de gaz à effet de serre équivalant à plus de 135 milliards de tonnes de dioxyde de carbone. Ces importantes réductions font du Protocole de Montréal l'un des principaux instruments contribuant à la lutte contre le réchauffement planétaire.

**Reconnaissance universelle :** En 1995, l'importance que revêtent la protection de la couche d'ozone et la contribution de la science à cette initiative s'est traduite par l'attribution du Prix Nobel de Chimie à MM. Sherwood Rowland, Mario Molina et Paul Crutzen pour leurs travaux d'avant-garde dans le domaine de l'érosion de l'ozone. En outre, en 2003, la reconnaissance, sur le plan politique, de l'intérêt du Protocole a pris la forme d'une déclaration du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de l'époque, M. Kofi Annan, qui a défini le Protocole de Montréal comme étant "peut-être" l'accord international sur l'environnement ayant le mieux réussi à ce jour. Plus récemment, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a déclaré que le Protocole de Montréal se détachait parmi le nombre considérable d'accords multilatéraux adoptés par les États au cours des 40 dernières années. La façon dont cet instrument, qui vise à la reconstitution du bouclier protecteur de la Terre et à sa remise en état, a été financé et mis en œuvre est un exemple encourageant de ce qu'il est possible de faire.

